



Communiqué de presse



Boulogne, le 06 juillet 2009

SIGNATURE D'UN ACCORD ENTRE TF1 ET UGC

TF1 et UGC indiquent avoir signé, le 1^{er} juillet, un accord conforme aux termes énoncés le 13 mai 2009, après avis des Comités d'entreprise des deux sociétés.

Comme indiqué précédemment, cet accord est conclu sous la condition suspensive de l'avis des autorités de la concurrence auxquelles il va être notifié dans les prochaines semaines.

Press release

Boulogne, July 6th, 2009

SETTLEMENT OF AN AGREEMENT BETWEEN TF1 AND UGC

TF1 and UGC announce the signature of an agreement, on July 1st 2009, under the terms revealed on May 13th 2009, after consultation of their respective staff representative bodies.

As previously announced, the deal will be submitted in the coming weeks to the competitive authorities for approval.

Contacts :

Direction des Relations Investisseurs - 01 41 41 27 32 / e-mail : comfi@tf1.fr

Direction de la Communication - 01 41 41 23 78

TF1 est une société cotée sur Euronext Paris – Eurolist Compartiment A – code ISIN : FR0000054900

www.tf1finance.com